



HAL
open science

Le surf à Taghazout - Maroc

Ludovic Falaix

► **To cite this version:**

| Ludovic Falaix. Le surf à Taghazout - Maroc. Via Tourism Review, 2014, 6 p. halshs-01079958

HAL Id: halshs-01079958

<https://shs.hal.science/halshs-01079958v1>

Submitted on 4 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

Le surf à Taghazout - Maroc : De l'émergence spontanée de néoterritorialités sportives à la laborieuse mise en tourisme institutionnelle d'une pratique

Compte tenu de la qualité des vagues qui déferlent sur le littoral exposé aux houles de l'Atlantique nord et des conditions atmosphériques clémentes, le Maroc constitue une destination privilégiée pour les surfeurs européens¹ ; plus particulièrement durant les mois d'hiver. Médiatisé dans la plupart des revues de la presse spécialisée, le petit village côtier de Taghazout jouit d'une véritable notoriété au sein des communautés de surfeurs. Situé à quelques kilomètres au nord de la cité balnéaire d'Agadir, desservie par un aéroport international, les vagues de cette portion du littoral marocain sont désormais accessibles en moins de trois heures d'avion depuis les grandes métropoles européennes.



Les bateaux de pêcheurs côtoient les surfeurs à la plage du rocher du diable
©Falaix L, décembre 2012

Par ailleurs, la démocratisation du surf induite par le renforcement d'une marchandisation de l'offre d'encadrement sportif et la multiplication des vols *low-cost* à destination d'Agadir entraînent une fréquentation grandissante par les surfeurs de ce village rural dont l'organisation spatiale était jusqu'ici essentiellement structurée par une activité de pêche traditionnelle. L'emprise géographique du surf se traduit par une intégration sociospatiale de cette discipline sportive au sein de la structuration territoriale du village de Taghazout. Elle se caractérise par la multiplication des infrastructures d'hébergement et de structures consacrées à la marchandisation du surf. Des aires d'accueil sont délimitées pour recevoir les *vans* des surfeurs européens. Des bâtiments sont construits pour promouvoir le tissu associatif local et permettre aux jeunes marocains l'apprentissage de l'activité. Quelques *surf-shops* voient le jour au cœur de la structuration urbaine. Certains jouxtent même la mosquée du village. Leur localisation renforce cette impression laissée au visiteur qu'une dynamique socioculturelle est

¹ L'auteur remercie Antoine Vidal, Benoît Picault, Jean Lissar, Lionel Capoen, Patrice Levêque et Mohamed Abéraouche pour leur compréhension à l'idée de réaliser les photographies présentées ici.

à l'œuvre au sein de ce village atypique entre d'une part les valeurs traditionnelles véhiculées dans la société musulmane et, d'autre part, celles qui structurent les mythes d'un modèle contre-culturel dont le surf porte l'héritage². A l'aune de l'appropriation d'un mode de vie fondé sur la pratique du surf à laquelle s'adonnent de nombreux jeunes locaux, un processus d'acculturation est donc en marche.



Situés en front de mer, ces locaux dont l'architecture rappelle une vague abritent le club et l'école de surf du village
©Falaix L, décembre 2012

² Alain Loret. 1995. « Génération glisse : dans l'eau, l'air, la neige... La révolution du sport des "années fun" ». *Autrement*, n°155-156, 324 p.



Le surf shop jouxte la mosquée de Taghazout et cette configuration renforce l'idée qu'une forme de syncrétisme est à l'œuvre au sein du village
©Falaix L, décembre 2012

Forts de l'opportunité de développement touristique que constitue le surf sur le littoral marocain et de l'engouement populaire des populations locales à l'idée de pratiquer cette pratique sportive, les pouvoirs publics souhaitent accompagner le développement de ce loisir sportif. Ainsi, un vaste projet d'aménagement touristique est planifié sur la commune de Taghazout. Les premiers travaux de voirie, engagés dès 2007, ont repris à l'automne 2012 après plusieurs années d'interruption induites par l'absence de l'engagement d'investisseurs fiables. Ces travaux consistent à proposer un contournement de la ville afin de préserver du flux routier les espaces situés en front de mer. Le projet d'aménagement touristique, intitulé « *Taghazout Bay* » est porté par la Société d'Aménagement et de Promotion de la Station de Taghazout (SAPST) créée en 2011 pour aménager, développer, commercialiser et assurer la gestion du programme. Société anonyme au capital de 100 millions de dirhams, cette société est détenue par cinq actionnaires issus du secteur public et du secteur privé : CDG Développement, Fonds Marocain de Développement Touristique, *Sud Partners* et la Société Marocaine d'Ingénierie Touristique. Le projet d'aménagement touristique s'articule sur la construction d'ensembles hôteliers et résidentiels haut de gamme, d'infrastructures sportives dont la légitimité repose sur la promotion des activités de loisirs avec la réalisation d'un *beach club*, d'une médina et d'académies de golf, de tennis, de football et de surf. A l'horizon 2017, il est question que plus de 12000 lits puissent accueillir les touristes et que 20000 emplois soient créés³. Néanmoins, dans ce contexte de débuts d'aménagements, maintes fois avortés, sans doute convient-il de préciser que ces prévisions n'engagent pas plus ceux qui les produisent que ceux qui les répercutent.

³ Outre les retombées économiques potentielles, un site Internet présente les grandes lignes du projet d'aménagement touristique de la station et permet d'accéder au plan de masse de la future structuration spatiale : <http://www.taghazoutbay.ma/index.php/plan-de-masse>



Affichage public des opérateurs retenus pour le projet d'aménagement touristique
©Falaix L, décembre 2012

Les pouvoirs publics marocains souhaitent positionner la station de Taghazout comme l'une des destinations phare en matière de pratique de golf, ainsi que de surf. Le *surf camp*, dont l'emprise foncière en front de mer est évaluée à 5 hectares, est identifié comme l'une des composantes majeures de la structuration spatiale de la future station. Les débuts des travaux d'aménagements touristiques sont annoncés pour la fin d'année 2013. Incontestablement, la mise en tourisme du surf, bien que laborieuse, constitue la pierre angulaire d'un projet d'aménagement qui risque de bouleverser la structuration sociospatiale d'un village rural aujourd'hui en proie à une forme de syncrétisme socioculturel induit par l'ancrage territorial du surf réalisé de manière spontanée depuis le début des années soixante dix. Les stratégies d'énonciation territoriale et la « *mise en scène (géo-)graphique*⁴ » fondées sur l'emprise sociospatiale du surf au cœur du village de Taghazout se traduisent par la mobilisation du surf dans les outils iconographiques et promotionnels.

⁴ Bernard Debarbieux. 2002. « Figures (géo-)graphiques et prospective. Cartes, schémas et modèles au service du projet et de la prospective territoriale » in Bernard Debarbieux et Martin Vanier, *L'espace à repenser*. Éditions de l'Aube



Le surf au cœur des stratégies d'énonciation et de la prospective territoriale qui précèdent de beaucoup la réalisation des aménagements touristiques

©Falaix L, décembre 2012

Partis sur les routes marocaines à la découverte de vagues vierges, les premiers surfeurs occidentaux ont engendré de manière spontanée et dès les années soixante dix l'émergence de néoterritorialités sportives que les pouvoirs publics cherchent aujourd'hui à institutionnaliser et à rationaliser à des fins de développement local. Seule la fréquentation par les surfeurs, autrement dit par cette niche touristique, permettra d'évaluer le bien fondé de ce projet d'aménagement touristique au-delà des déclarations d'intentions qui figurent dans les documents de planification institutionnels. De plus, la fréquentation d'espaces artificialisés et l'attrait pour des *vagues marchandisées* constitueront d'excellents indicateurs pour prendre le

pouls de l'évolution potentielle de la culture sportive surf dont la quête d'un rapport privilégié à la nature constituait jusqu'ici un ressort paradigmatique.

POUR CITER CET ARTICLE

Référence électronique : Ludovic Falaix, Le surf à Taghazout - Maroc : De l'émergence spontanée de néoterritorialités sportives à la laborieuse mise en tourisme institutionnelle d'une pratique, *Via@, Brèves*, mis en ligne le 28 octobre 2014. URL : <http://www.viatourismreview.net/Breve6.php>